

Communiqué

La Ville valorise ses établissements publics, au cœur du quotidien lausannois

La Ville de Lausanne propose de nouvelles pages sur son site Internet valorisant une trentaine d'établissements publics en mains communales. Avec une présentation soignée et structurée, cette démarche invite la population à découvrir ou redécouvrir certaines adresses de Lausanne.

La Ville de Lausanne présente, dès aujourd'hui, sur son site Internet de nouvelles pages dédiées à une sélection d'établissements publics lui appartenant. Cette vitrine digitale est décrite et illustrée avec soin et contient des informations pratiques, actualisées, destinées autant à la population locale qu'à la clientèle de passage.

Une vitrine des établissements qui animent la vie lausannoise

Cette sélection ne reflète qu'une partie des établissements publics de la Ville, qui compte près de nonante exploitations en activité, toutes licences et contrats confondus. Ces pages Internet, accessibles également depuis des smartphones permettent ainsi à la population de découvrir ou redécouvrir des tea-rooms, cafés, restaurants, bars, hôtels, discothèques, répartis dans différents quartiers en ville ou en zone foraine. Fière de ses établissements, la Ville témoigne – par la publication de ces premières pages – de sa reconnaissance pour le travail accompli et pour l'engagement chaque jour consenti.

Des lieux au service d'une ville qui rassemble

La Ville de Lausanne est propriétaire d'établissements publics particulièrement variés dans leur localisation, offre, aménagement et public. La mise en lumière de ces 30 adresses est un premier pas qui ouvre la voie à d'autres collaborations avec ces exploitantes et exploitants mais également, à futur, avec d'autres établissements, sensibles aux valeurs de durabilité sociale, écologique et économique. Pas après pas, par leur ouverture, leur convivialité et leur engagement durable, ces enseignes deviennent ainsi ambassadrices d'une Lausanne toujours plus accueillante et vivante.

« Mettre en lumière nos établissements publics, c'est célébrer celles et ceux qui les font vivre et ce qu'ils représentent pour la population : des lieux ouverts, chaleureux et ancrés dans la vie de quartier. Dans un contexte où les enjeux du commerce local suscitent actuellement de nombreuses discussions, cette mise en valeur se veut constructive et inspirante », selon Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/etablissements-publics

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85

Lausanne, le 15 décembre 2025